

# Ne sommes-nous pas tous des descendants de Charlemagne?

Saviez-vous que vous êtes probablement un descendant en ligne directe de Charlemagne, l'empereur d'Occident couronné le 25 décembre 800 à Aix-la-Chapelle par le pape Léon III? Si vous possédez quatre grands-parents d'origine ouest-européenne, vos chances sont de l'ordre d'au moins 95 %, nous disent les experts.

■ Pour ceux qui ont l'un ou l'autre ancêtre immédiat venu d'Asie ou d'Afrique ou de pays périphériques européens, cette probabilité se réduit un peu. Mais prouver positivement, par une lignée généalogique ininterrompue, que vous êtes bien un authentique descendant de Charlemagne sera autrement difficile.

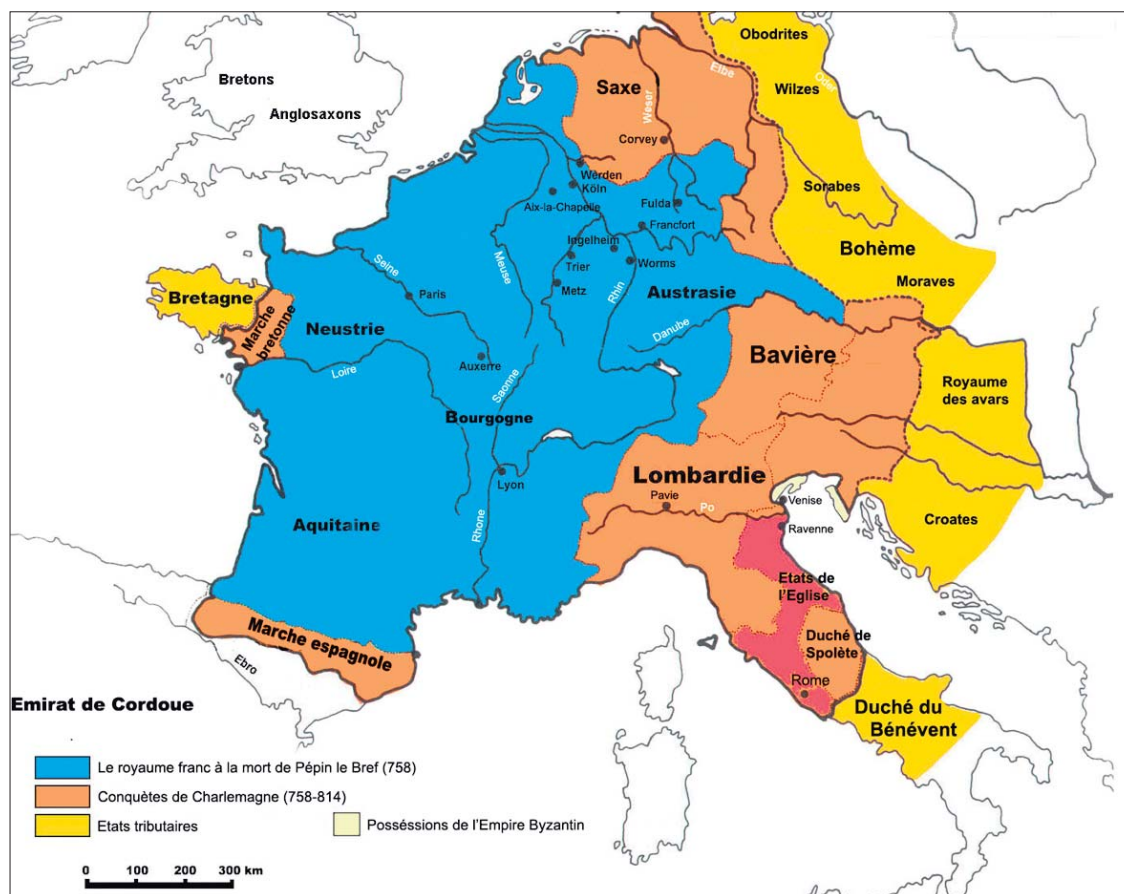
Car sur la base des documents historiques conservés, la preuve n'est pas possible pour la plupart de nos contemporains; et si l'on parvient à l'apporter, ce n'est jamais sans recherches laborieuses. A moins de descendre d'une famille aristocratique ancienne comme celle du Grand-Duc, qui trouve dans sa bibliothèque la description de son ascendance plus que millénaire jusqu'au grand empereur.

Pour des centaines de milliers de concitoyens européens, dont notamment la majorité des têtes couronnées actuelles, la descendance de Charlemagne est historiquement prouvée. C'est le cas également pour plusieurs milliers de Luxembourgeois, même si les concernés l'ignorent souvent. Pour la majorité des autres la preuve formelle fait certes défaut, mais la descendance en elle-même reste hautement probable, comme un petit calcul le démontre.

Rappelons que vous possédez deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents, seize arrière-arrière-grands-parents et ainsi de suite. Le nombre d'aïeux double de génération en génération, cette croissance exponentielle vous donnant une 11<sup>e</sup> génération avec plus de 1.000 ancêtres en ligne directe. Plus précisément: à ce niveau-là votre Ahnentafel comporte 1.024 positions ancestrales distinctes, dont un nombre limité sont en fait occupées par des personnes identiques.

Chacun de ces 1.024 aïeux compte à son tour, 11 générations plus loin, plus d'un milliard d'aïeux, ce qui vous fait plus d'un million d'ancêtres dans la 22<sup>e</sup> et plus d'un milliard dans la 33<sup>e</sup> génération. Des ancêtres certes inconnus, mais pourtant des ancêtres bien réels dont vous avez hérité des gènes. Le cas échéant, Charlemagne arrive vers la 35<sup>e</sup> génération au plus tôt, vu les siècles vous séparant de lui.

Selon les historiens, l'Europe de son époque ne comptait que 8 millions d'habitants. En comparaison des 4 à 64 milliards d'aïeux de vos générations 35 à 39, ceci signifie qu'en moyenne chacun des habitants du centre-est de l'Europe d'il y a 1.200 ans figure en moyenne plusieurs milliers de fois dans votre tableau ancestral. Il serait donc vraiment surprenant que Charlemagne n'y figure pas au moins une seule fois! Le calcul des probabilités mène à une quasi-cer-



L'extension territoriale de l'empire carolingien au cœur de l'Europe

titude, à moins que parmi vos ancêtres immédiats il y ait une proportion significative de personnes d'origine non-européenne ou encore scandinave, britannique, ibérique, grecque ou slave.

La présence d'un même ancêtre lointain dans plusieurs positions d'une Ahnentafel, désigné comme un «implexe», est la conséquence d'un mariage consanguin, donc d'une alliance entre des cousines et cousins plus ou moins proches ou éloignés. Il paraît que Charlemagne figure 500 fois parmi les ancêtres directs de Saint-Louis, les deux n'étant pourtant distants que de douze générations, et que le roi Alphonse XIII d'Espagne ne comptait que 111 aïeux sur les 1.024 positions de sa 11<sup>e</sup> génération.

Venons-en au très prolifique Charlemagne. Il est né vers 742, peut-être dans la résidence préférée de sa mère à Prüm, à moins de 50 km au nord-est de Vianden, et il est mort en 814 à Aix-la-Chapelle. Sa langue maternelle était le francien mosellan, un parler passablement proche du luxembourgeois actuel, le vocabulaire moderne en moins. La légende populaire selon laquelle l'«inventeur de l'école» n'aurait appris à écrire qu'à l'âge adulte est une fable; en fait, il était un grand érudit, contrairement à bien des souverains ultérieurs descendant de lui. Roi des Francs à partir de 768 et roi des Lombards en 774, il se fit sacrer Empereur en 800, faisant ainsi renaître l'Empire romain d'Occident, tout en nouant des relations diplomatiques avec l'empereur d'Orient.

Rapidement après sa mort on le proclamait «Père de l'Europe» (*Pater Europae*), alors que son œuvre d'unification territoriale ne lui a survécu que de quelques années. Encore du vivant de son fils et successeur Louis dit «le Pieux», ses petits-fils se sont lancés dans de sanglantes guerres familiales. Aussi son importance historique se situe-t-elle non pas sur un plan politique, mais dans le domaine cultu-

rel. La «renaissance carolingienne» marquait la fin du déclin de la civilisation suite aux invasions barbares. Charles a été considéré comme un protecteur des arts et lettres et du progrès intellectuel. Il a notamment favorisé la langue latine et les auteurs classiques, la culture écrite en général ainsi que l'essor des écoles chrétiennes et des monastères, assurant le développement culturel médiéval. (Il n'y a que des ignorants à penser que le Moyen-Age était une période obscure et ignare.)

Charlemagne a donc des mérites indiscutables dans la transmission des héritages antique et chrétien comme deux des piliers fondamentaux de la culture occidentale et de l'Europe moderne. Par contre, Charlemagne n'a pas reculé devant les atrocités et les brutalités pour unifier militairement et politiquement l'Europe et pour convertir de force les Saxons au christianisme.

Si certains calendriers populaires présentent le 28 janvier comme la «Saint Charlemagne», il convient de préciser que sa canonisation par un antipape n'a jamais été reconnue par les organes centraux de l'Eglise catholique. Pour un de ses descendants en ligne directe, également «Père de l'Europe» – nommé Robert Schuman – la béatification officielle comme préalable à la canonisation est par contre sur la bonne voie.

Père intellectuel et spirituel de l'Europe, le grand empereur n'en a pas moins été également un créateur fertile. Une compilation de diverses sources de l'époque ne lui attribue pas moins de dix épouses et concubines, dont huit lui ont donné une vingtaine d'enfants nommément connus. La distinction entre mariages légitimes et illégitimes au sens juridique ne semble du reste plus possible, puisqu'à l'époque le terme usuel de «concubine» désignait une partenaire de rang social moins élevé, mais qui pouvait bien être une épouse légitime selon le droit civil.

Malgré une progéniture tellement nombreuse, aucune ligne de descendance purement masculine n'a survécu. De son vivant, Charlemagne n'avait en plus permis à aucune de ses filles de se marier, pour des raisons patrimoniales et surtout politiques, mais il n'avait en revanche pas d'objections contre leurs relations extraconjugales. Inutile de dire que la vie familiale du protecteur de la chrétienté lui valait des blâmes fréquents des autorités ecclésiastiques.

A cette époque sans noms de famille, les parents de Charles dit «le Grand» sont connus: Pépin dit «le Bref» et Berthe dite «au Grand Pied», tout comme son grand-père Charles «Martel» et plusieurs générations antérieures. Mais les filiations certaines s'arrêtent avec Pépin «l'Ancien» et Arnoul «de Metz», tous les deux nés vers 580-585, de sorte que toute généalogie passant par Charlemagne et allant bien au-delà de l'an 600 est à traiter avec une grande méfiance.

Il y a certes des indices selon lesquels la dynastie des Carolingiens pourrait descendre de celle des Mérovingiens, mais une filiation sûre et indiscutable n'a pas pu être établie par les historiens. Avec la preuve d'un tel lien, tous les descendants de Charles pourraient pousser leur lignée ancestrale jusqu'aux grands-parents de l'empereur romain Théodose vers l'an 300 de notre ère.

Hélas, de telles généalogies sont à écarter comme le fruit d'une imagination fertile plutôt que d'une recherche consciencieuse, tout comme évidemment celles qui remontent vers les pharaons égyptiens, voire vers Adam et Eve. Sont à considérer avec une prudence similaire les prétendus liens familiaux de Charlemagne avec Attila le Hun, avec les souverains de Toxandrie (vers l'année 300 dans la région de la Flandre actuelle) ou encore avec diverses dynasties orientales. Mais la descendance de Charlemagne a fait l'ob-

jet de recherches historiques sérieuses et minutieuses. Le lecteur s'en convaincra en visitant le site Internet [http://genealogy.wikia.com/wiki/Project\\_Charlemagne](http://genealogy.wikia.com/wiki/Project_Charlemagne).

Votre lien personnel avec Charlemagne, vous devez l'établir en remontant avec minutie les générations de vos ancêtres des XVII<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles jusqu'à tomber par chance sur un notable dont la descendance carolingienne est établie. Dans le cas mentionné de Robert Schuman (1886-1963), descendant dans la 35<sup>e</sup> génération (pour la filiation la plus courte que nous ayons détectée), la lignée passe par un couple établi vers 1700 à Frisange, son ancêtre agnatique Guillaume Schuman et l'épouse de celui-ci, Marie Marguerite ou Marie Madeleine van der Noot.

Elle était la petite-fille de Martin van der Noot, un officier brabant venu se fixer à Ettelbruck avant 1650, issu d'une famille ayant fourni des échevins à la Ville de Bruxelles à partir de 1253. Pour la descendance de Schuman depuis Charlemagne, il existe plusieurs filiations passant par l'empereur Louis «le Pieux» et sa fille Alpaïde, puis par Sigefroid (X<sup>e</sup> siècle) et – généralement – par Cunégonde (vers 1200).

Pour les données généalogiques du Moyen-Age, le commun des chercheurs doit forcément se référer aux sources secondaires publiées par les historiens de métier. Ce qui ne les dispense pas d'une analyse critique: dans le cas des sites Internet, la seule présentation optique et rédactionnelle des données fait déjà souvent douter du sérieux de l'auteur de la publication. Les informations diffusées sur papier ne sont pas forcément plus correctes, ni dans leur ensemble ni dans le détail.

Il faut donc contre-vérifier toutes les affirmations découvertes dans quelque bouquin et sur un quelconque site de la Toile universelle. A côté des superficiels et des négligents, il y a également les faussaires généalogiques intentionnels. De tout temps, c'était un métier bien rémunéré que de fabriquer des origines nobles séculaires pour des nouveaux riches et d'autres parvenus et d'attester en tant qu'expert une telle connexion aristocratique. Dans les généalogies historiques sérieuses il peut bien entendu subsister également des points obscurs et discutés, par exemple si tel Comte de Vianden était le fils cadet du fondateur de la dynastie ou au contraire le fils aîné de son fils aîné. Une question de cette nature changera toutefois relativement peu à une origine lointaine découverte et établie. La généalogie n'étant pas une science exacte, elle doit parfois se contenter de présomptions fortes, faute de preuves absolues.

Mais quand il s'agit d'atteindre ou de ne pas atteindre Charlemagne, la tentation peut évidemment devenir grande pour le généalogiste de forcer un peu la vérité ou d'accepter des preuves qui n'en sont pas. En cas de doute, ayez le courage de ne pas vous mentir à vous-même et consolez-vous à la (quasi-)certitude de descendre malgré tout, même sans preuve formelle, de Charlemagne!

■ Victor Racine